

TELUS Averti^{MD}



Faites la promotion de la littératie numérique en classe..

Plan de cours : Aucune excuse : Confronter le désengagement moral lié au sextage

Produit en partenariat avec :



Niveaux scolaires : 11e et 12e année (4e et 5e secondaire)

Durée : Une heure, plus l'examen et l'activité d'évaluation

Aperçu

Dans ce cours, les élèves apprendront à reconnaître les excuses insidieuses qui pourraient amener quelqu'un à faire quelque chose de répréhensible, même en sachant que c'est mal. Après avoir vu les différents types d'excuses, les élèves regarderont des vidéos où l'on s'appuie sur de telles excuses pour justifier la retransmission de messages à contenu sexuel sans le consentement de l'expéditeur d'origine. Pour terminer, les élèves produiront leur propre vidéo pour illustrer, mais surtout contrer les arguments servant à justifier la retransmission de ce type de message.

Objectifs de la formation

Dans cette leçon, les élèves pourront :

- Apprendre à reconnaître et à contrer des mécanismes de désengagement moral
- Discuter de la place que prend le désengagement moral dans la retransmission de messages à contenu sexuel
- Produire le texte de vidéos sur le sujet

Préparation et matériel

Effectuer la préparation pour la production des quatre **vidéos Aucune excuse**

Photocopier le document de formation et la fiche d'activité : Excuses insidieuses (une par élève)

Photocopier les fiches de travail suivantes (prévoir des copies pour le quart des participants en classe) :

- Aucune excuse : **nier le tort**
- Aucune excuse : **justifier le tort**
- Aucune excuse : **se déresponsabiliser**
- Aucune excuse : **blâmer la victime**

Procédure

Pour commencer, demandez aux élèves de sortir une feuille et un crayon. Demandez-leur d'indiquer, sur une échelle de 1 à 5 (1 – entièrement en désaccord, 5 – entièrement d'accord), leur accord avec les énoncés que vous vous apprêtez à prononcer. Vous pouvez aussi leur dire qu'ils n'auront pas à donner leurs réponses aux autres.

Lire chaque excuse à haute voix :

- Il est acceptable de prendre une chose qui ne nous appartient pas à l'insu de son propriétaire, tant qu'on la remet avant qu'il s'en rende compte.
- Quand on laisse sa porte déverrouillée, il ne faut pas se plaindre d'une entrée par effraction.
- Les enfants devraient pouvoir dire sans reproche de gros mots s'ils entendent leurs parents le faire.
- Il est acceptable de mentir pour éviter des ennuis à vos amis.
- Il n'y a rien de mal à entrer au cinéma sans payer; vous ne volez rien au cinéma, car, après tout, le siège que vous occupez aurait été vide.
- Un enfant ne peut être blâmé d'avoir fait une chose à la suggestion de son parent.
- La plupart des victimes d'intimidation le cherchent un peu en raison de leur différence.
- Il est acceptable de tricher dans un travail scolaire si l'enseignant ne nous a pas assez donné de temps pour le faire.

Expliquez aux élèves que chacun des énoncés est un exemple d'excuse insidieuse appuyant un comportement qu'on sait mal (ou une abstention de faire des choses jugées bien). Ces excuses servent aussi à protéger une personne (un ami, un membre de la famille... parce qu'on a déjà fait une chose semblable ou on s'imagine très bien le faire, etc.).

Distribuez le document **Excuses insidieuses**. Lisez les définitions et les exemples pour les types d'excuses (nier le tort, justifier le tort, se désresponsabiliser et blâmer la victime), puis demandez aux élèves d'associer les énoncés à ces quatre catégories :

Nier le tort

- Il est acceptable de prendre une chose qui ne nous appartient pas à l'insu de son propriétaire, tant qu'on la remet avant qu'il s'en rende compte.
- Il n'y a rien de mal à entrer au cinéma sans payer; vous ne volez rien au cinéma, car, après tout, le siège que vous occupez aurait été vide.

Justifier le tort

- Il est acceptable de mentir pour éviter des ennuis à vos amis.
- Il est acceptable de tricher dans un travail scolaire si l'enseignant ne nous a pas assez donné de temps pour le faire.

Se déresponsabiliser

- Les enfants devraient pouvoir dire sans reproche de gros mots s'ils entendent leurs parents le faire.
- Un enfant ne peut être blâmé d'avoir fait une chose à la suggestion de son parent.

Blâmer la victime

- Quand on laisse sa porte déverrouillée, il ne faut pas se plaindre d'une entrée par effraction.
- La plupart des victimes d'intimidation le cherchent un peu en raison de leur différence.

Faites remarquer aux élèves qu'il est très facile de se laisser convaincre par des excuses insidieuses : à preuve, chacun était probablement d'accord avec certains des énoncés. Expliquez-leur que la meilleure façon d'éviter de se laisser prendre au jeu est de savoir reconnaître les excuses insidieuses, de manière à les réfuter à toute occasion.

Maintenant, introduisez aux élèves un autre exemple de piège et présentez la première vidéo **Aucune excuse, « Tout le monde le fait »**.

Demandez aux élèves d'établir quel type d'excuse insidieuse est démontré dans la vidéo et la façon de l'exprimer (lorsque le garçon affirme que « tout le monde partage des photos de nudité »).

Demandez aux élèves si cette excuse réduit le tort causé par le fait de relayer des messages à contenu sexuel. (Premièrement, c'est faux – moins d'un quart des jeunes de 16 ou 17 ans ont déjà partagé un tel message – et, deuxièmement, même si « tout le monde le fait », cette pratique ne cause pas moins de tort.)

Ensuite, montrez la vidéo **« Je n'ai fait que transmettre le message »** et demandez aux élèves d'établir le type d'excuse insidieuse employé et la façon de l'exprimer (lorsque Terrin dit « je n'ai fait que transmettre le message »).

Demandez aux élèves comment ils s'y prendraient pour contrer cet argument (par exemple, affirmer que toutes les personnes qui retransmettent un message à contenu sexuel ajoutent aux torts subis par l'expéditeur d'origine.)

Ensuite, montrez la vidéo **« Tu devrais me remercier »** et demandez aux élèves d'établir le type d'excuse insidieuse employé et la façon de l'exprimer (lorsque le garçon dit « je voulais simplement démontrer ce qui peut arriver quand on partage des photos osées »).

Précisez aux élèves qu'on peut parfois devoir « choisir le moindre de deux maux », mais qu'il faut dans ce cas toujours s'assurer d'entraîner le moins de tort possible pour faire le plus de bien. Par exemple, un chirurgien blesse en quelque sorte son patient, mais ne le fait qu'en cas de nécessité et en s'efforçant d'occasionner un minimum de dommages.

Dans cet esprit, demandons-nous toujours s'il faut absolument causer du tort pour faire le bien, ou si cela ne sert que d'excuse pour faire quelque chose de mal.

Enfin, présentez la vidéo « **C'est ta faute, parce que c'est toi qui as fait l'envoi initial** » et demandez aux élèves d'établir le type d'excuse insidieuse employé et la façon de l'exprimer (lorsque Sasha dit « c'est ton erreur de m'avoir envoyé le message au départ »).

Expliquez aux élèves que, souvent, c'est l'expéditeur initial du message à contenu sexuel qui porte le blâme, plutôt que celui qu'il l'a relayé sans permission. Ont-ils déjà vu pareille situation?

Faites valoir que l'envoi de messages à contenu sexuel n'est pas illégal au Canada, mais que le fait d'en retransmettre sans consentement l'est. Aussi, même s'il n'est pas opportun de produire de tels messages au départ, c'est quand même moins préjudiciable que le fait de les relayer. Au départ, le sextage ne part généralement pas d'une intention malveillante, même s'il peut causer du tort à l'expéditeur (ou au destinataire, s'il est mineur ou a expressément demandé de ne pas recevoir de tels messages). Par contre, la retransmission d'un message à contenu sexuel sans consentement fera probablement du mal à la personne qu'on y voit. De plus, cette pratique peut viser à lui nuire ou encore négliger totalement ses sentiments.

Activité

Séparez les élèves en huit groupes et distribuez l'activité **Aucune excuse**. Attribuez un type d'excuse à deux groupes, jusqu'à ce que les huit groupes aient reçu leur catégorie d'excuse à travailler. On ne doit pas connaître les excuses attribuées aux autres groupes.

Demandez à chaque groupe de préparer une vidéo en deux parties :

- Dans la première partie, ils interpréteront un sketch sur le sextage, où l'une des personnes exprimera l'excuse attribuée. (Il faudra que ce soit fait différemment que dans les vidéos présentées en exemple.)
- Dans la deuxième partie, les élèves présenteront un contre-argument à l'excuse. (S'il est moins pratique de tourner une vidéo, demandez aux élèves de préparer un sketch qu'ils joueront en personne.)

Lorsque les élèves ont terminé leur préparation, invitez le premier groupe à présenter la première partie de sa vidéo et demandez au reste de la classe d'établir quel type d'excuse a été employé, ainsi que de suggérer des contre-arguments. Ensuite, demandez au groupe de montrer la deuxième partie de sa vidéo et de comparer son contre-argument à ceux exprimés par la classe. Répétez l'exercice avec le reste des groupes.



Document et feuille d'activité : **Excuses insidieuses**

L'excuse insidieuse est une façon de justifier un comportement qu'on sait mal (ou une abstention de faire des choses jugées bien). On la qualifie d'insidieuse parce que, souvent, elle sera formulée de manière inconsciente.

Voilà pourquoi il est important d'apprendre à établir si l'on a de bonnes raisons de faire ce que l'on fait ou si l'on s'appuie sur des excuses.

Voici les quatre principaux types d'excuses insidieuses :

Nier le tort

L'une des excuses les plus faciles consiste à prétendre de n'avoir causé aucun tort ou à minimiser les torts occasionnés. Parfois, on embellit les choses en faisant le parallèle avec une situation qui serait pire.

Exemples :

- Le vol à l'étalage, ce n'est rien à comparer à des crimes graves comme le cambriolage ou le meurtre.
- Il est normal de subir de l'intimidation quand on vieillit. Cela ne fait pas de mal à personne.

Justifier le tort

Autre excuse fréquente : l'obligation de poser le geste répréhensible ou le justifier parce qu'il aurait fait plus de bien que de mal.

Il est vrai que certains gestes répréhensibles peuvent avoir des effets plus positifs que négatifs. Par exemple, dans la foulée du Mouvement sur les droits civiques, des gens enfreignaient des lois racistes pour illustrer leur caractère inéquitable. Cependant, il faut s'assurer qu'on pose certains gestes pour une bonne cause, et non qu'on s'en sert pour justifier de mauvais comportements.

Exemples :

- L'intimidation permet aux enfants de devenir plus forts.
- Si un membre de votre famille enfreint la loi, il faut mentir pour le protéger, car la famille est plus importante que tout.

Se déresponsabiliser

Quand on se dit qu'un comportement n'est pas totalement répréhensible, on peut en venir à s'en dégager. Cela peut vouloir dire jeter le blâme sur une personne ou tenter d'établir son absence de responsabilité.

- Si vous incitez une personne à faire quelque chose de mal et qu'elle le fait, vous n'êtes pas responsable de son comportement.
- On ne peut reprocher le comportement d'une personne survenu lorsqu'elle était ivre, car elle n'était pas en maîtrise d'elle-même.

Blâmer la victime

Parfois, non seulement on peut rejeter le blâme, mais aussi faire porter la responsabilité à la victime de ses actions. Il est facile de tomber dans ce genre d'excuse, car il vous dégage de tout tort.

- Si tu agis drôlement ou tu t'habilles de manière originale, ne te plains pas si on est sur ton dos.
- Un intimidateur mérite d'être intimidé à son tour.

Placez les excuses ci-dessous dans la bonne catégorie d'excuses insidieuses. Faites un crochet dans la case correspondante ci-dessous :

Excuse	Nier le tort	Justifier le tort	Se déresponsabiliser	Blâmer la victime
Il est acceptable de prendre une chose qui ne nous appartient pas à l'insu de son propriétaire, tant qu'on la remet avant qu'il s'en rende compte.				
Quand on laisse sa porte déverrouillée, il ne faut pas se plaindre d'une entrée par effraction.				
Les enfants devraient pouvoir dire sans reproche de gros mots s'ils entendent leurs parents le faire.				
Il est acceptable de mentir pour éviter des ennuis à vos amis.				
Il n'y a rien de mal à entrer au cinéma sans payer; vous ne volez rien au cinéma, car, après tout, le siège que vous occupez aurait été vide.				
À la guerre, les soldats ne sont blâmés de rien tant qu'ils suivent les ordres.				
Les criminels ne devraient pas avoir le droit de porter plainte s'ils sont blessés durant leur arrestation, car ils sont responsables d'avoir enfreint la loi.				
La torture est acceptable si c'est le seul moyen d'obtenir de l'information qui sauvera des vies.				

Activité Aucune excuse : **nier le tort**

Pour cette activité, votre groupe travaillera sur l'une des quatre excuses insidieuses.

Vous aurez à produire une vidéo illustrant l'utilisation de cette excuse pour justifier la retransmission par vous ou une autre personne d'un message à contenu sexuel sans le consentement de son expéditeur d'origine.

Votre vidéo peut être un sketch filmé, une animation ou tout autre type de vidéo répondant aux besoins de l'activité.

La vidéo se divisera en deux parties :

- Dans la première partie, vous interpréterez un sketch sur le sextage, où l'une des personnes exprime l'excuse attribuée. (Il faudra que ce soit fait différemment que dans les vidéos vues auparavant.)
- Dans la deuxième partie, vous présenterez un contre-argument à l'excuse.

Nier le tort

L'une des excuses les plus faciles consiste à prétendre de n'avoir causé aucun tort ou à minimiser les torts occasionnés. Parfois, on embellit les choses en faisant le parallèle avec une situation qui serait pire.

Voici certaines excuses insidieuses employées pour justifier la retransmission de messages à contenu sexuel sans le consentement de l'expéditeur d'origine :

- Il n'est pas aussi grave de relayer des messages à contenu sexuel si l'on s'assure que seules quelques personnes les verront.
- La retransmission de messages à contenu sexuel est moins grave si l'on n'en est pas le premier destinataire.
- La retransmission de messages à contenu sexuel est moins grave si l'on n'est pas l'ami(e) de cœur de l'expéditeur d'origine, puisqu'on ne trahit pas sa confiance.
- La retransmission d'un message à contenu sexuel qu'on vous a relayé est moins grave que le partage d'une photographie d'une personne prise à son insu.

Activité Aucune excuse : **justifier le tort**

Pour cette activité, votre groupe travaillera sur l'une des quatre excuses insidieuses.

Vous aurez à produire une vidéo illustrant l'utilisation de cette excuse pour justifier la retransmission par vous ou une autre personne d'un message à contenu sexuel sans le consentement de son expéditeur d'origine.

Votre vidéo peut être un sketch filmé, une animation ou tout autre type de vidéo répondant aux besoins de l'activité.

La vidéo se divisera en deux parties :

- Dans la première partie, vous interpréterez un sketch sur le sextage, où l'une des personnes exprime l'excuse attribuée. (Il faudra que ce soit fait différemment que dans les vidéos vues auparavant.)
- Dans la deuxième partie, vous présenterez un contre-argument à l'excuse.

Justifier le tort

L'obligation de poser un geste répréhensible ou l'idée d'avoir fait plus de bien que de mal serviront couramment d'excuses.

Il est vrai que certains gestes répréhensibles peuvent avoir des effets plus positifs que négatifs. Par exemple, dans la foulée du Mouvement sur les droits civiques, des gens enfreignaient des lois racistes pour illustrer leur caractère inéquitable. Cependant, il faut s'assurer qu'on pose certains gestes pour une bonne cause, et non qu'on s'en sert pour justifier de mauvais comportements.

Voici certaines excuses insidieuses employées pour justifier la retransmission de messages à contenu sexuel sans le consentement de l'expéditeur d'origine :

- Il est plus important d'empêcher l'envoi de messages à contenu sexuel que de sévir contre ceux qui relayent de tels messages.
- En rediffusant des messages à contenu sexuel, on illustre les risques du sextage.
- Un partenaire qui a été infidèle ne peut se plaindre si l'on retransmet des messages à contenu sexuel auparavant reçus de lui.
- Il n'y a rien de mal à rediffuser un message à contenu sexuel d'une personne qui a déjà elle-même adopté ce comportement.

Activité Aucune excuse : **se déresponsabiliser**

Pour cette activité, votre groupe travaillera sur l'une des quatre excuses insidieuses.

Vous aurez à produire une vidéo illustrant l'utilisation de cette excuse pour justifier la retransmission par vous ou une autre personne d'un message à contenu sexuel sans le consentement de son expéditeur d'origine.

Votre vidéo peut être un sketch filmé, une animation ou tout autre type de vidéo répondant aux besoins de l'activité.

La vidéo se divisera en deux parties :

- Dans la première partie, vous interpréterez un sketch sur le sextage, où l'une des personnes exprime l'excuse attribuée. (Il faudra que ce soit fait différemment que dans les vidéos vues auparavant.)
- Dans la deuxième partie, vous présenterez un contre-argument à l'excuse.

Se déresponsabiliser

Quand on ne peut se convaincre de l'acceptabilité d'un comportement, on peut en venir à s'en dégager. Cela peut vouloir dire jeter le blâme sur une personne ou tenter d'établir son absence de responsabilité.

Voici certaines excuses insidieuses employées pour justifier la retransmission de messages à contenu sexuel sans le consentement de l'expéditeur d'origine :

- La première personne à avoir relayé un message qui est ensuite retransmis à d'autres n'est pas vraiment responsable de la situation.
- C'est bien triste que des messages à contenu sexuel soient retransmis sans réserve, mais on ne peut rien y faire.
- Il n'y a rien de mal à retransmettre un message à contenu sexuel précédemment relayé.
- On ne peut en vouloir à un garçon de diffuser un message à contenu sexuel qui lui avait été envoyé par sa petite amie. C'est dans la nature des garçons.

Activité Aucune excuse : **blâmer la victime**

Pour cette activité, votre groupe travaillera sur l'une des quatre excuses insidieuses.

Vous aurez à produire une vidéo illustrant l'utilisation de cette excuse pour justifier la retransmission par vous ou une autre personne d'un message à contenu sexuel sans le consentement de son expéditeur d'origine.

Votre vidéo peut être un sketch filmé, une animation ou tout autre type de vidéo répondant aux besoins de l'activité.

La vidéo se divisera en deux parties :

- Dans la première partie, vous interpréterez un sketch sur le sextage, où l'une des personnes exprime l'excuse attribuée. (Il faudra que ce soit fait différemment que dans les vidéos vues auparavant.)
- Dans la deuxième partie, vous présenterez un contre-argument à l'excuse.

Blâmer la victime

Parfois, non seulement on peut rejeter le blâme, mais aussi faire porter la responsabilité à la victime de ses actions. Il est facile de tomber dans ce genre d'excuse, car il vous dégage de tout tort.

Voici certaines excuses insidieuses employées pour justifier la retransmission de messages à contenu sexuel sans le consentement de l'expéditeur d'origine :

- Une fille ou un garçon transmettant un message à contenu sexuel à une personne autre que son ami(e) de cœur ne devrait pas se surprendre de la diffusion de son message.
- Si vous êtes infidèle, ne vous surprenez pas que votre partenaire retransmette des messages à contenu sexuel que vous lui aviez adressés.
- Il n'y a pas de problème à relayer le message à contenu sexuel si on y voit une personne qui a déjà fait l'objet de tels partages.
- Mais à quoi s'attendait-il ou elle en faisant du sextage?

Activité Aucune excuse : évaluation

	Excellente compétence (4)	Bonne compétence (3)	Compétence en développement (2)	Compétence de base (1)	Compétence insuffisante (0)
Utiliser					
<p>Éthique et empathie Reconnaître les enjeux éthiques liés à l'utilisation des technologies numériques</p> <p>Engagement communautaire Défendre une utilisation sûre, éthique et responsable des technologies numériques</p> <p>Santé numérique Faire de bons choix quant à ses relations personnelles et à la technologie numérique</p>	L'élève est en mesure de démontrer comment les jeunes peuvent contrer le désengagement moral (excuses insidieuses) dans un contexte de sextage.	L'élève est en mesure de démontrer en quoi le désengagement moral (excuses insidieuses) peut influencer la prise de décision dans un contexte de sextage.	L'élève est en mesure de communiquer comment les jeunes peuvent prendre de mauvaises décisions dans un contexte de sextage.	Avec de l'aide, l'élève est en mesure de communiquer comment les jeunes peuvent prendre de mauvaises décisions dans un contexte de sextage.	Même avec de l'aide, l'élève n'obtient aucun succès à ce chapitre.
Comprendre					
<p>Éthique et empathie Bien connaître les enjeux éthiques liés à l'utilisation des technologies numériques Comprendre en quoi la technologie numérique peut freiner l'empathie et favoriser le désengagement moral.</p> <p>Santé numérique Jeter un regard critique sur les responsabilités et les risques inhérents aux relations en ligne</p>	L'élève explique de manière originale en quoi des attitudes de désengagement moral (excuses insidieuses) peuvent mener à de mauvaises décisions dans un contexte de sextage.	L'élève comprend en quoi des attitudes de désengagement moral (excuses insidieuses) peuvent mener à de mauvaises décisions dans un contexte de sextage.	L'élève comprend en quoi les jeunes peuvent prendre de mauvaises décisions dans un contexte de sextage.	Avec de l'aide, l'élève comprend en quoi les jeunes peuvent prendre de mauvaises décisions dans un contexte de sextage.	Même avec de l'aide, l'élève n'obtient aucun succès à ce chapitre.
Créer					
<p>Éthique et empathie Produire un travail original illustrant sa compréhension de la technologie numérique et du désengagement moral</p> <p>Santé numérique Reconnaître la pression qui est subie par les jeunes qui envoient et reçoivent des photos en ligne</p>	L'élève est en mesure de communiquer sa compréhension dans une vidéo originale et étoffée	L'élève est en mesure de communiquer sa compréhension dans une vidéo originale	L'élève est en mesure de communiquer sa compréhension en s'appuyant sur l'une des vidéos présentées en exemple	Avec de l'aide, l'élève est en mesure de communiquer sa compréhension en s'appuyant sur l'une des vidéos présentées en exemple	Même avec de l'aide, l'élève n'obtient aucun succès à ce chapitre.